



## SOMMAIRE

- ◆ LA RSSG AU CONSEIL DE SECURITE
- ◆ DÉCLARATION À LA PRESSE DU CONSEIL DE SÉCURITÉ SUR LA RCA
- ◆ ACTUALITES POLITIQUES
- ◆ ACTIVITÉS SIU
- ◆ ACTIVITÉS SNU
- ◆ ACTIVITES DHJ
- ◆ NOUVELLES BREVES

### LA REPRÉSENTANTE SPÉCIALE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL PRÉSENTE LES PROGRÈS ACCOMPLIS EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE EN TERMES DE DÉMOCRATIE ET DE SÉCURITÉ AU CONSEIL DE SECURITE



La RSSG, Mme Margaret Vogt

Deux mois après sa nomination en qualité de Représentante spéciale du Secrétaire général pour la République centrafricaine, Mme Margaret Vogt a présenté, le 7 juillet 2011 devant le Conseil de sécurité, le rapport du Secrétaire général sur les activités menées par le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine (BINUCA).

Au cours d'une période marquée par des élections législatives et présidentielle, ainsi que par le lancement du processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration (DDR).

« Beaucoup a été accompli depuis la création du BINUCA en janvier 2010 », a noté Mme Vogt. « Plusieurs institutions de gouvernance ont été créées, des lois importantes ont été adoptées et la liberté de la presse a été élargie. » Si la situation reste calme dans l'ensemble, elle est cependant encore marquée par une certaine instabilité, en particulier aux alentours de la capitale, Bangui, a-t-elle indiqué.

En dépit de ces progrès, la République centrafricaine se heurte encore à des défis majeurs, a fait remarquer Mme Vogt, mentionnant l'extrême pauvreté, la faiblesse des institutions nationales, un fort taux de violence et de criminalité, et la corruption. Les principaux défis à relever sont l'instabilité politique, la mise en œuvre des accords de paix conclus avec les groupes rebelles, ainsi que le processus de désarmement et de réintégration des anciens combattants, a-t-elle indiqué.

Elle a souligné le succès des élections législatives et présidentielle, qui se sont déroulées dans un climat pacifique, Mme Vogt a rappelé les irrégularités qui ont été constatées et l'annulation de certains scrutins dans 13 districts électoraux. Elle a salué la décision du Gouvernement de créer un organe indépendant qui sera chargé des futures élections et de la révision du Code électoral.

Intervenant au cours de la séance, le Représentant permanent de la République centrafricaine (RCA) auprès des Nations Unies, M. Charles Armel Doubane, a estimé qu'« une série d'événements encourageants a eu lieu depuis la tenue des élections de janvier dernier ». Il a cité notamment l'annulation partielle des résultats concernant un quart des sièges de l'Assemblée nationale par la Cour constitutionnelle; la tenue de la table ronde des bailleurs de fonds à Bruxelles; la formation du nouveau Gouvernement de la République centrafricaine (RCA); le sommet tripartite Soudan-Tchad-Centrafricaine, ainsi que la signature d'un accord de cessez-le-feu avec le dernier groupe rebelle, connu sous l'appellation: Convention des patriotes pour la justice et le progrès (CPJP).

... ( Suite Page 2 )

(Suite de la Page 1)

La Commission de consolidation de la paix (CCP) a joué un rôle important dans ces élections, a quant à lui indiqué M. Jan Grauls, Président de la formation République centrafricaine de la CCP, qui a précisé que les bailleurs de fonds avaient été mobilisés pour combler le fossé financier de 7,5 millions de dollars qui existait dans le budget électoral. Par ailleurs, la CCP a transmis, par le biais du BINUCA, des conseils à certains acteurs impliqués dans les préparatifs des élections. M. Grauls a cependant regretté le boycott du second tour du scrutin parlementaire par des partis de l'opposition.

En ce qui concerne les accords de paix signés avec les mouvements et groupes armés rebelles, le Gouvernement a annoncé son intention de désarmer, démobiliser et réintégrer tous les combattants d'ici la fin de l'année. Outre l'accord de cessez-le-feu signé par la CPJP le 12 juin, Mme Vogt s'est aussi félicitée que le dirigeant rebelle du Front populaire pour le redressement (FPR) ait exprimé sa volonté de s'engager dans des négociations afin de permettre qu'un accord de paix soit signé d'ici à un mois, ce qui pourrait conduire au rapatriement de 400 à 500 personnes.



Le processus de DDR a été lancé le 25 juin, par le Président de la République centrafricaine, M. François Bozizé, et les dirigeants des groupes politico-militaires, avec 340 combattants de l'Armée populaire pour la restauration de la démocratie (APRD) désarmés à cette occasion. Mme Margaret Vogt a souligné l'importance du soutien de la communauté internationale dans ce domaine, ainsi que dans celui de la réforme du secteur de la sécurité. De son côté, le Président de la formation République centrafricaine de la CCP a invité le Gouvernement centrafricain à hiérarchiser la liste des projets de la réforme du secteur de la sécurité. La CCP se concentrera dans les mois à venir sur le lancement effectif de cette réforme, a-t-il ajouté.

Évoquant les problèmes d'insécurité, Mme Vogt a rappelé que la RCA, située à un carrefour de zones de conflit, est affectée par l'insécurité en République démocratique du Congo (RDC) et au Soudan. Elle a aussi averti que ce pays pâtit du passage d'éléments criminels sur son territoire et dans toute la région du Sahel, avant d'assurer qu'elle tra-

vaillerait avec ses collègues de la région pour faire face à ces problèmes. Dans le nord-est du pays, Mme Vogt s'est félicitée que le Gouvernement ait pris des mesures pour sécuriser la province de Vakaga. Dans le sud, il faut encore renforcer la sécurité pour faire face à l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) qui continue à pratiquer des enlèvements, a-t-elle préconisé.

Qualifiant la LRA de « cruelle et barbare », le représentant de la République centrafricaine a exprimé le grand espoir que suscite « la naissance, dans 48 heures, d'un nouvel État limitrophe de la RCA, qui bouleverse certains principes et la géographie de la zone ». La RCA est convaincue « que ce nouveau pays la rejoindra dans la lutte sans relâche contre un ennemi transfrontalier aux ambitions floues et nuisibles », a-t-il ajouté.

La Représentante spéciale du Secrétaire général a également souligné la nécessité de progresser dans la lutte contre l'exploitation sexuelle et dans la promotion des droits des femmes et des enfants. À cet égard, M. Grauls a indiqué qu'il avait invité les Représentantes spéciales du Secrétaire général chargées respectivement des enfants et les conflits armés et des violences sexuelles dans les conflits armés à se rendre sur le terrain afin de mesurer l'ampleur de cette question.

Il faut aussi promouvoir une culture des droits de l'homme dans tout le pays, a dit Mme Vogt, appelant à lutter activement contre la corruption et à renforcer le système judiciaire de la RCA. Elle s'est d'ailleurs réjouie que le BINUCA ait récemment obtenu l'autorisation d'accéder aux établissements pénitentiers, et qu'une commission des droits de l'homme soit en voie de création.

Enfin, Mme Vogt et M. Grauls ont fait état du Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté « de la deuxième génération » (DSRP II) présenté par le Gouvernement centrafricain lors de la table ronde des partenaires, qui s'est tenue à Bruxelles en juin et qui a réuni 160 personnes. Ces participants ont invité les autorités centrafricaines à définir les champs d'action prioritaires au sein du DSRP II, et à se concentrer sur les mesures visant au rétablissement de la stabilité et ciblant les populations fragilisées.

**DÉCLARATION À LA PRESSE DU CONSEIL DE SÉCURITÉ SUR  
LA RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE AU 7 JUILLET 2011**

**Les membres du Conseil de sécurité prennent note du rapport du Secrétaire général sur la situation en République centrafricaine et sur les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix dans ce pays, en date du 16 mai 2011.**

Les membres du Conseil reconnaissent les efforts accomplis par la Commission électorale indépendante et les autorités centrafricaines pour organiser des élections présidentielle et législatives qui se déroulent de manière pacifique. Ils notent que la quasi-absence d'opposition politique au niveau des institutions démocratiques de la République centrafricaine depuis les élections peut constituer un défi considérable au processus de réconciliation nationale et d'édification de la nation. À ce propos, les membres du Conseil encouragent le Gouvernement à prendre les mesures nécessaires pour s'attacher à remédier aux irrégularités enregistrées dans le cadre du processus électoral en vue de faire en sorte que la conduite des élections municipales et des élections suivantes sera améliorée.



Les membres du Conseil soulignent qu'il est nécessaire que toutes les parties s'engagent fermement à appliquer les recommandations du dialogue politique inclusif et travaillent en faveur de la réconciliation nationale. À ce propos, les membres du Conseil se félicitent de l'engagement pris par le nouveau Gouvernement, tel qu'énoncé par le Premier Ministre dans son allocution inaugurale le 19 mai 2011 et durant la table ronde des partenaires de la République centrafricaine qui s'est tenue à Bruxelles le 17 juin 2011, de lutter contre la corruption, d'améliorer la gouvernance et l'état de droit, de réformer le Code électoral et de mettre en place un secrétariat technique permanent en vue de consolider et de développer la capacité technique aux fins de la tenue des élections futures.

Les membres du Conseil se félicitent de l'annonce faite par le Président Bozizé le 25 juin 2011 selon laquelle il ferait aller de l'avant le processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration en vue de contribuer à la stabilité du pays. Ils engagent toutes les parties à s'engager à assurer la bonne mise en œuvre de ce processus et à faire en sorte que celui-ci se déroule en pleine transparence et en coordination avec la communauté internationale, en particulier dans le ca-

dre du Comité directeur du programme de désarmement, de démobilisation et de réintégration.

Les membres du Conseil se félicitent de l'accord de cessez-le-feu signé entre le Gouvernement et la Convention des patriotes pour la justice et la paix (CPJP) le 12 juin 2011 et les progrès continuels enregistrés sur la voie de la pleine réconciliation. Les membres invitent aussi les États concernés à apporter leur aide pour que le Front populaire pour le redressement et les autres combattants étrangers quittent sans tarder le territoire centrafricain.

Les membres du Conseil restent préoccupés par les problèmes de sécurité dans le nord et l'est de la République centrafricaine, où la situation demeure précaire. Ils soulignent l'importance capitale du travail effectué par les partenaires internationaux pour renforcer les Forces armées centrafricaines (FACA) dans le cadre du processus global de réforme de la sécurité. Ils se félicitent de la signature de l'Accord tripartite par la République centrafricaine, le Tchad et le Soudan le 23 mai 2011, à Khartoum.

Les membres du Conseil prennent acte des initiatives prises respectivement par l'ONU et l'Union africaine pour faciliter une action régionale contre l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) et protéger les civils, et en particulier les femmes et les enfants, et réitérent la nécessité d'une meilleure coopération entre toutes les parties aux fins, notamment, du partage de l'information et de la coordination des opérations militaires face aux menaces que représente la LRA pour les civils.

Les membres du Conseil demeurent préoccupés par la situation humanitaire et engagent toutes les parties à respecter leurs obligations en vertu du droit international humanitaire. Ils soulignent qu'il importe de continuer à assurer la sécurité des réfugiés, des personnes déplacées à l'intérieur du pays et du personnel humanitaire en attendant qu'une solution politique soit trouvée en ce qui concerne la sécurité dans la région et permette leur retour à titre volontaire. Ils encouragent les autorités centrafricaines et les groupes politico-militaires à jouer un rôle actif dans la prévention des violations des droits de l'homme, notamment en mettant en œuvre les recommandations du Groupe de travail sur le sort des enfants en temps de conflit armé du Conseil de sécurité.

Les membres du Conseil rendent hommage à Mme Sahle-Work Zewde, ancienne Représentante spéciale du Secrétaire général pour son travail en faveur de la consolidation de la paix et du dialogue politique en République centrafricaine et se félicite de la nomination de Mme Margaret Vogt comme nouvelle Représentante spéciale du Secrétaire général en République centrafricaine et Directrice du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine (BINUCA).

## RCA: Actualités Politiques

## Rencontre du Chef de l'Etat avec la RSSG



Le Chef de l'Etat François BOZIZE s'est entretenu, le mardi 19 juillet 11 au Palais de la Renaissance, avec la Représentante Spéciale du Secrétaire Général des Nations Unies en Centrafrique. Madame VOGT Margaret, venue lui rendre compte des derniers travaux du Conseil de Sécurité des Nations Unies à New York. Selon la RSSG, la réunion du Conseil de Sécurité s'est très bien déroulée.

« Bozizé a bel et bien démissionné de l'Assemblée Nationale » dit le président de l'Assemblée Nationale



Pdt de l'Assemblée Nationale

« Je suis en mesure de confirmer que le président centrafricain François Bozizé a déjà démissionné de ses fonctions de député à l'Assemblée Nationale ». C'est ce qu'a déclaré lundi 25 juillet 2011, Célestin LeRoy Gaombalet président de cette institution, au cours d'un point de presse. Le Président de l'Assemblée nationale réagissait ainsi suite à la saisine de la Cour Constitutionnelle par Maître

Nicolas Tiangaye, challenger de François Bozizé dans le 4<sup>ème</sup> arrondissement de Bangui. Le candidat battu et un des chefs de file de l'opposition centrafricaine a demandé à la Cour de démettre le leader du parti Kwa Na Kwa, victorieux de la dernière présidentielle en Centrafrique. Selon Leroy Gaombalet, « le locataire du palais de la Renaissance a jeté l'éponge au profit de son suppléant Elie Doté, conformément aux textes en vigueur prévue par la loi du pays ». Au cours de cette même rencontre, le président de l'Assemblée Nationale a tenu à éclairer l'opinion nationale et internationale sur d'éventuels cas de détournements par son institution des deniers publics relatifs aux frais des élus de la nation.

## Naissance d'un nouveau parti politique en RCA

En République centrafricaine, un nouveau parti politique vient de voir le jour: le *Mouvement de libération démocratique, le MLD*. Ce parti se réclame de l'ancien président Patassé décédé le 5 avril 2011. Après la brouille avec Martin Ziguélé, le président de son ancien parti le MLPC, Ange Félix Patassé s'était présenté en candidat indépendant à la présidentielle de janvier 2011 mais il avait annoncé son intention de créer son propre parti politique.

Les statuts de ce nouveau parti le MLD ont été déposés vendredi 15 juillet 2011 au ministère de l'Intérieur. L'administration a maintenant 45 jours pour refuser éventuellement l'autorisation.

Simplice Kodégué Ancien porte-parole de l'ancien président Ange Félix Patassé « L'objectif du MLD est de participer à l'édification d'une nouvelle société démocratique. C'est ce pour quoi feu le président Patassé s'est battu de son vivant. Nous sommes aujourd'hui ses héritiers ».

**L'ONU condamne les violences de la LRA en Afrique centrale**



Le Conseil de sécurité des Nations unies a condamné jeudi 21 juillet 2011 les "attaques en cours" menées en Afrique centrale par l'Armée de résistance du seigneur (LRA) "qui constitue une menace constante pour la sécurité dans la région". Les quinze membres du Conseil de sécurité ont exprimé dans un communiqué leur "profonde inquiétude face aux atrocités commises par la LRA qui ont de graves conséquences sur le plan humanitaire", en particulier le déplacement de plus de 380.000 personnes à travers la région. "Les membres (du Conseil) demandent la fin des attaques menées contre des civils et exhortent tous les éléments de la LRA à se rendre et à déposer les armes", poursuit le document. L'ONU salue en outre les "efforts importants" déployés par les militaires de la République de Centrafrique, de la République démocratique du Congo, de la République du Soudan du Sud et de l'Ouganda "pour faire face à la menace que constitue la LRA".

Rassemblées par ALT

## ACTIVITES de l'Unité des Institutions de Sécurité

## Mission de l'ONU pour l'évaluation du programme DDR et du RSS en RCA



Vue des participants à la mission  
DDR/RSS

La mission conjointe a séjourné en Centrafrique du 18 au 22 Juillet 2011. Elle était composée du personnel du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), du Département des Nations Unies pour le Maintien de la Paix (DPKO) et du Département des Affaires Politiques des Nations Unies (DPA).

Outre l'évaluation de la RSS et du DDR, la mission a eu à rencontrer la Représentante Spéciale du Secrétaire Général des Nations Unies en Centrafrique Mme Margaret Vogt et l'Equipe-pays du Système des Nations Unies. Une visite a été rendue au Chef de l'Etat, aux membres du gouvernement impliqués dans le processus de DDR et de la RSS, aux Ambassadeurs Représentants de l'Union européenne, de l'Union Africaine, des Etats Unis et de la France, ainsi qu'à d'autres interlocuteurs importants dans le cadre de la mise en œuvre du DDR et de la RSS.

Les développements récents en RCA ont permis un nouvel élan pour l'examen de l'appui des Nations Unies aux processus DDR et RSS.

Ces développements comprennent, entre autres :

- L'engagement pris par le gouvernement centrafricain pour que le DDR soit effectif dans le pays d'ici fin 2011, comme indiqué par le Premier Ministre lors de la présentation du programme de son Gouvernement à l'Assemblée Nationale le 18 mai 2011 ;
- La décision prise par le gouvernement pour le lancement de

la phase opérationnelle des opérations de DDR en Juin 2011 dans le Nord-Ouest du pays avec les ex-combattants de l'Armée Populaire pour la Restauration de la Démocratie (APRD) ;

- L'accord de cessez-le-feu signé par le gouvernement et la Convention des Patriotes pour la Justice et la Paix (CPJP), le 12 Juin 2011;

- Le compromis auquel sont parvenus à Bangui le 13 Juin 2011 le Médiateur de la République du Tchad et le Front Populaire pour le Redressement (FPR) stipulant son inclusion dans le processus de DDR du Tchad;

- Les éléments d'une stratégie et des projets liés à la Réforme du Secteur de Sécurité présentée par le gouvernement dans le cadre du deuxième Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP2) présenté aux partenaires lors de la Table Ronde de Bruxelles le 16 et 17 Juin 2011.

Basée sur ces développements récents, le mandat du BINUCA et les programmes des Nations Unies en cours dans le pays, la mission d'évaluation a eu pour objectifs, entre autres :

1. De faire l'examen de la situation actuelle et les réalisations à ce jour en matière de DDR, RSS et le lien entre les deux processus;
2. D'identifier ce qui doit être fait pour formuler et développer une approche plus globale de la stratégie du DDR et de la RSS qui permettrait de mieux intégrer les deux processus et les programmes connexes et identifier les liens et les synergies avec le Plan décennal de la Réforme du Secteur de la Justice ;
3. De formuler des recommandations en ce qui concerne le positionnement futur de l'ONU pour mieux répondre aux évolutions de la situation d'une manière conjointe, globale et complémentaire. Une visite sur le site a eu lieu avant la fin des travaux.

## L'ARMÉE CENTRAFRICAINE VERS UNE SPÉCIALISATION AVEC LE SOUTIEN DU BINUCA

La cérémonie de remise de diplômes a eu lieu le Vendredi 22 juillet 2011 au Camp Béal de Bangui sous la présidence de M. Jean Francis BOZIZE, Ministre délégué en charge de la Défense Nationale.

Outre les 157 stagiaires avec leurs directeurs et instructeurs des Formations 2009 et 2010, étaient présents plusieurs officiers de la haute hiérarchie des Forces Armées Centrafricaines (FACA) à savoir : les Chefs de Corps (11), les Chargés de mission (06), le Directeur adjoint de la gendarmerie nationale, le Chef des opérations FACA, l'Inspecteur général de l'Armée nationale au titre de Binuca étaient présents le Chef/SIU Edmond Junior de FABRIBECKERS (représentant la RSSG), le Col Aly Mamby CAMARA et le Contrôleur Général de Police Moussa SANOGO. Ces formations concernaient : le certificat technique élémentaire du Génie militaire (CTE-1 Génie), le certificat technique élémentaire des Transmissions (CTE-1 Trans), le certificat technique de Santé (CT-1 Infirmiers)

Dans son allocution, le chef/SIU a situé ces formations dans le cadre de la Réforme du Secteur de la Sécurité et les nouvelles perspectives du partenariat BINUCA-RCA avec la création de SIU. Il a insisté sur l'emploi effectif des éléments ainsi formés.

Dans sa réponse, le Ministre délégué a remercié le Binuca pour le soutien matériel et financier pour l'organisation de ces formations qui concourent à la montée en puissance des FACA. Il a demandé une diversification de ces formations dans le futur et le soutien du Binuca pour la mobilisation des principaux bailleurs particulièrement dans le cadre des réalisations prévues dans les activités du moyen terme de la Réforme du Secteur de la Sécurité en RCA. Il a été ensuite procédé à la remise des diplômes des 5 premiers des formations 2009 et 2010 par les autorités présentes.

Col. Aly Mamby CAMARA

## Information Publique BINUCA

## ACTIVITES SNU

## Le BINUCA et le PNUD ont remis au gouvernement 3500 exemplaires du Code Pénal et du Code de Procédure Pénal ainsi que des équipements d'une valeur d'environ 154 millions de FCFA.



Grâce aux fonds de consolidation de la paix, le Bureau Intégré des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix en Centrafrique (BINUCA) et le Projet de Renforcement de l'Etat de Droit (PRED) du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) ont remis, le vendredi 29 juillet 2011, 3.500 exemplaires du Code Pénal et du Code de procédure Pénal, ainsi que divers matériels et équipements, d'une valeur d'environ 154 millions de FCFA, composés de quatre (4) véhicules 4x4, de dix (10) MotoCross, de dix (10) valises dactyloscopiques, de dix (10) photocopieuses, de mobiliers et fournitures de bureau ainsi que de lots de livres didactiques de droit.



Vue des Officiels

Ces équipements sont destinés aux partenaires que sont les Ministères de la Justice et celui de la Sécurité Publique, la Cour de Cassation, la Cour d'appel, les Tribunaux de Grande Instance de trois villes de province (Paoua, Bocaranga, Batangafo), les Commissariats de Police de Bossangoa, Bozoum, Sibut, et Kaga-Bandoro, la Direction Générale de la gendarmerie, la prison de Bangui, l'ENAM et la Faculté de Droit de l'Université.

La cérémonie de remise de ces équipements était présidée par le Ministre de la Justice et de la Moralisation, garde des Sceaux, M. Firmin FINDIRO, accompagné de quelques membres du Gouvernement dont la Ministre de la Coopération Internationale. Elle a eu lieu en présence des Représentants des agences du Système des Nations-Unies et des bénéficiaires du projet. Depuis le lancement, le 29 octobre 2008, du Projet de Renforcement de l'Etat de Droit à travers la Réforme des institutions de Justice et de sécurité en abrégé PRED, beaucoup de réalisations ont été faites au bénéfice des différents partenaires des services judiciaires, pénitentiaires et policiers notamment la construction et la réhabilitation des maisons pénitentiaires, des commissariats de police et des maisons du droit. Mais il s'est avéré que les services judiciaires et policiers ne disposent pas toujours de moyens nécessaires sur le terrain pour remplir leurs missions de garantie des libertés, de défense des institutions de la République, de maintien de la paix et de la libre circulation des biens et des personnes aux frontières.

En province, les carences sont énormes dans les commissariats de police et dans les cours et tribunaux. Ceux-ci manquent du minimum nécessaire pour leur fonctionnement adéquat. « Tous ces matériels et ouvrages sont autant d'outils que la communauté internationale à travers le fond de Consolidation de la Paix, met à la disposition de la République Centrafricaine et plus particulièrement du Ministère de la justice pour construire un Etat de droit respectueux des droits humains ». Selon la Représentante

Spéciale du Secrétaire Général des Nations Unies en Centrafrique, Madame Margaret Vogt, « les Nations Unies croient fermement qu'il est possible de consolider la paix dans la période qui suit la fin d'un conflit, et de la préserver durablement, que si la population est assurée d'avoir accès à la justice à travers une administration de la justice efficace ».

« Pour cela, il est important de donner les moyens au système judiciaire pour conduire avec efficacité ses missions constitutionnelles. « Je reste convaincue, a-t-elle déclaré que les efforts consentis par la communauté internationale pour aider les acteurs du système judiciaire à remplir leur mission seront récompensés par le travail des magistrats eux-mêmes dans les cours et les tribunaux. C'est pourquoi je pense, au-delà de ces matériels, que c'est la volonté et le travail de tous au sein de l'administration judiciaire qui permettra de provoquer un changement qualitatif dans un secteur aussi essentiel que celui de la justice. »

Pour le Chef de la Section Droit de l'Homme et Justice du BINUCA, Monsieur Renner Onana, « le code pénal et le code de procédure pénale qui sont remis sont est le fruit d'un travail de codification qui répondait à un double combat : le combat contre l'incertitude et l'arbitraire et d'autre part celui de l'unification et de la consolidation. En effet, promulgués respectivement le 18 juillet 1961 et le 15 janvier 1962, les anciens code pénal et code de procédure pénale n'avaient subi jusqu'au 6 janvier 2010 aucune révision majeure de leurs dispositions. L'évolution de la société, la ratification par la RCA de plusieurs conventions ainsi que la reconnaissance de certains crimes par la communauté internationale entre autres ont, au fil des décennies, conféré à ces deux instruments un caractère désuet tout en signifiant l'urgence de procéder à un aggrornamento de ces textes.

Après près d'un demi-siècle de vie mouvementée, des multiples turpitudes, les deux codes avaient besoin d'être réformés, ils avaient besoin d'entrer en conversation avec les réalités présentes et futur du monde, de l'Afrique et de la RCA. Pour l'histoire, dans cette activité de réforme, il y avait un troisième code qui les accompagnait notamment le Code de justice militaire qui lui n'a pas prospéré jusqu'aujourd'hui et nous avons l'espoir qu'il aboutira. » Il est important de dire c'est le financement octroyé à deux reprises par le Bureau de l'Organisation des Nations Unies en Centrafrique (BONUCA) et d'autres partenaires au développement (tel que l'Union Européenne) au Ministère de la Justice a qui a permis de 2006 à 2010 d'effectuer le travail de révision et de réaménagement des codes. L'ardeur inlassable des experts a produit des moutures successives, plusieurs fois soumis à validation auprès des autorités nationales et des parlementaires.



Vue des 10 Motos Cross

Suite Page 7 →

## ACTIVITES DROITS DE L'HOMME ET JUSTICE

**BAMBARI : FORMATION DES ACTIVISTES DES DROITS  
DE L'HOMME ET JUSTICE**


Le respect des droits de l'Homme préoccupe le BINUCA. Le Bureau Régional du BINUCA de Bambari (Ouaka) a organisé à l'intention des activistes des droits de l'Homme une journée de réflexion sur la situation des droits de l'Homme à Bambari. 25 participants issus de toutes les couches sociales ont pris part à cette séance tenue au sein du BINUCA de Bambari. L'objectif était d'entretenir les participants sur les enjeux de la recrudescence des violations des droits de l'Homme et d'y remédier. Monsieur HITAYEZU François, Chef du Bureau Régional a déclaré que les femmes subissent au quotidien les violences physiques causées par les hommes. 76 cas ont été enregistrés en six mois. Il a ajouté que l'homme est un frein aux principes fondamentaux des droits de l'homme à Bambari. Les participants ont formulé plusieurs recommandations ayant pour fond, la dénonciation des cas de violation et leur protection dans les ménages et les maisons pénitentiaires. Le Préfet intérimaire de la Ouaka a demandé aux participants de mettre à profit les acquis de cette journée.

F. H

**Atelier sur la violence basée sur  
le Genre**

La question de la violence basée sur le genre préoccupe le gouvernement centrafricain. En partenariat avec le Projet Global protection Cluster, ils ont organisé, en juillet, au parc du cinquantenaire, un atelier de renforcement des capacités des prestataires de services dans le domaine de la prévention et de la réponse aux violences basées sur le genre. 40 prestataires de services issus du système des nations unies, des organisations de la société civile et des directeurs régionaux du Ministère des Affaires Sociales prennent part à cet atelier. Il était question de se familiariser avec les différents outils de la prévention et de réponse aux violences basées sur le genre.

OK.

**Le BINUCA et le PNUD ont remis au gouvernement 3500 exemplaires du Code Pénal ...(Suite de la Page 6 )**

**Vue des 3500 exemplaires du Code Pénal**

C'est ce travail d'experts et des parlementaires et particulièrement ceux de la Commission des Lois du parlement, du Secrétariat général du gouvernement et du Ministère de la Justice, qui a conduit à la promulgation par le Président de la République, le 6 janvier 2010 des lois No 10.001 et 10.002 portant création des nouveaux code pénal et code de procédure pénale centrafricains.

Parmi les innovations contenues dans les nouveaux textes, il faut noter, la réduction du recours systématique à la détention, la protection effective des droits de la défense, l'instruction préparatoire obligatoire pour tous les crimes, la coopération et l'entraide judiciaire, la traite des personnes, l'avortement thérapeutique, le blanchissement, les crimes de génocide, les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre et enfin les délits envers l'enfant et les femmes. Maintenant que les textes sont en possession des autorités nationales, il s'agit de les mettre à disposition du plus grand nombre.

En effet, de nombreux constats ont montré que dans certaines juridictions situées dans des régions éloignées de la capitale Bangui, le code pénal et le code de procédure pénale ne sont pas souvent à la portée de certains praticiens du droit, ainsi que des acteurs de la chaîne pénale. Parfois aussi, lorsque ces personnes possèdent ces instruments juridiques fondamentaux, des paragraphes entiers et mêmes des chapitres n'y sont plus contenus du fait de leur détérioration par le temps.

En fait, jusqu'à présent, ces codes se présentent sous forme de simple compilation de feuilles photocopiées contenant les prescriptions du législateur.

Le Ministre de la Justice et de la Moralisation, Monsieur Firmin Feindiro, en recevant les dons, a exalté la qualité du partenariat qui existe entre son département et le Système des Nations Unies en général et avec le BINUCA en particulier. Il a insisté sur l'engagement des autorités nationales à un très niveau de promouvoir la sécurité judiciaire et juridique en RCA comme inscrit dans la première partie du DSRP II qui a été récemment présenté lors de la Table Ronde des partenaires à Bruxelles au mois de juin 2011. Il a enfin promis de faire bon usage du matériel ainsi donné et a souhaité que le partenariat se renforce davantage pour que l'Etat de droit soit une réalité en RCA.

ALT

**Information Publique BINUCA**

## ACTIVITES SNU (Suite)

**UNESCO : Formation des membres de la radio communautaire de Bossangoa**

Le Chef d'Antenne de l'UNESCO en Centrafrique M. Mahamat Allabo a présidé le 03 Juillet 2011 l'ouverture de la session de formation des membres de la radio communautaire de Bossangoa. Cette formation de deux semaines dont la phase pratique s'est déroulée dans les locaux de la radio nationale a permis aux participants d'acquérir des connaissances dans leurs domaines respectifs en vue de l'ouverture prochaine de la radio communautaire de la ville de Bossangoa. Selon M. Allabo, « aujourd'hui nous inaugurons la formation de 8 futurs animateurs, de 3 techniciens retenus à l'issue d'un test de sélection organisé par l'UNESCO et le Ministère de la Communication. La formation des animateurs est axée sur la Culture de la Paix, les spécificités de la radio communautaire, les techniques de production et d'animation radiophonique, la collecte et le traitement de l'information, les différents genres journalistiques, l'éthique et la déontologie. Les techniciens reçoivent la formation sur les équipements de la radio, la base de l'électricité et de l'électronique, les techniques de prise de sons et de maintenance, le montage numérique et l'exploitation du groupe électrogène ».

**PNUD: Renforcement de capacité sur le nouveau code pénal et le code de procédure pénale**

Le Projet de Renforcement de l'Etat de Droit (PRED) dirigé par le PNUD a organisé le 03 Juillet 2011 une session de formation des leaders communautaires des villes de Bimbo et ceux de Bangui sur le nouveau code pénal et code de procédure pénale de la RCA. Lors de cette session de formation, plus d'une vingtaine de participants sont revenus sur leur rôle dans le maintien de la paix, de la cohésion sociale et en matière judiciaire, d'arbitrage, de conciliation et de la médiation. Cette session organisée par le PRED s'inscrit dans le cadre du renforcement de capacité des acteurs et autres partenaires de la Justice pour une meilleure appropriation des acquis de ce secteur.

**CEREMONIE OFFICIELLE DE REMISE DE KITS DE DIGNITE AUX FEMMES ET JEUNES FILLES DU SITE DES REFUGIES SOUDANAIS DE PLADAMA- OUKA**

Vue de femmes réfugiés

Le Fonds des Nations Unies pour la Population, UNFPA reconnaît que tous les réfugiés et toutes les personnes se trouvant dans des situations d'urgence ont les mêmes droits fondamentaux que les membres de toute autre communauté, notamment le droit à la santé en matière de reproduction, le droit à la dignité. Les femmes et les jeunes filles étant souvent les plus affectées par les conflits, l'UNFPA a choisi de leur accorder une attention particulière, en mettant à leur disposition des kits de santé de la reproduction et des kits de dignité dès leur installation dans les camps.

C'est ainsi que, sous le patronage du Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés, UNHCR, une cérémonie de remise de kits de dignité aux femmes et jeunes filles réfugiées soudanaises, a eu lieu le samedi 23 juillet 2011 sur le site de Pladama dans la Ouaka.

Arrivés sur le territoire centrafricain en 2007, les réfugiés sud-soudanais avaient été installés dans la commune

de Sam Ouandja dans la Haute Kotto. Cependant, suite aux incursions à répétition de factions rebelles et de la LRA dans ladite localité, leur transfert s'est avéré nécessaire et a été effectué dans la commune de Pladama à 10 km de Bambari dans la Ouaka. Le site compte 2000 réfugiés dont environ 800 femmes et jeunes filles.

Ladite cérémonie a été présidée par le Secrétaire Général de la Sous Préfecture de Bambari représentant le Préfet intérimaire empêché. A ses côtés, l'on notait la présence de, messieurs les Maires de Pladama et du Camp des réfugiés, le médecin chef de l'Hôpital Régional Universitaire de Bambari, le personnel de l'ONG internationale travaillant sur le site IMC, des notables de la localité. L'équipe de l'UNFPA était conduite par le Professeur Eliwo Akoto Représentant intérimaire.

Après les allocutions d'usage et le mot de remerciement d'un représentant des réfugiés, les kits, composés entre autres de draps, couvertures, moustiquaires, pagnes, sceaux, savons à linge et de toilette, lait de toilette, dentifrice, etc.. ont été symboliquement distribués à 5 bénéficiaires choisies par leur communauté.

Rassemblées par OK

## NOUVELLES BRÈVES

## FORMATION DES JOURNALISTES DE LA PRESSE ET DE L'AUDIOVISUEL SUR LA PRODUCTION, DE REPORTAGES ET D'ÉMISSIONS RADIO ET TÉLÉVISION SUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX



Un atelier de formation des Journalistes de la presse et de l'audiovisuel sur la production de grands reportages et d'émissions radio et télévision sur la consolidation de la Paix en RCA est organisé du 26 au 28 juillet 2011, au Centre Jean XXIII, à Bangui par le Ministère de la Communication, en partenariat avec l'UNESCO. La cérémonie d'ouverture était présidée par le Directeur de Cabinet du Ministre de la Communication, en présence des Représentants du BINUCA, du Haut Conseil de la Communication et du Ministère du Plan.

Le Représentant de l'UNESCO en Centrafrique, Monsieur Mahamat ALHABO a apprécié, à sa juste valeur, les efforts pour la Paix déployés par le Gouvernement centrafricain. Au

jour le jour, il est à noter les signes de bonne volonté pour asseoir une paix durable. Des initiatives salutaires telle que la signature des Accords de Paix entre les acteurs politiques. L'UNESCO dans le mandat duquel on retrouve la recherche de la Paix se fait un plaisir d'appuyer des projets qui tendent à créer des situations de réconciliation pour bannir définitivement la haine. Le représentant du Ministre, a lui mis l'accent sur l'opportunité de cet atelier. Les émissions et grands reportages répondent à un canevas bien précis qu'il est important de faire comprendre aux animateurs et journalistes en charge de leur réalisation. Le Ministre selon lui met un accent particulier à la professionnalisation des acteurs des médias et c'est la raison pour laquelle il se réjouit de la tenue de cet atelier de deux jours.

## ETUDE SOCIO-ECONOMIQUE : FEMMES ET SIDA

**Bambari : 700 femmes interrogées dans une enquête socio-économique des femmes de la Ouaka et du Mbomou**



Environ 700 femmes des préfectures de la Ouaka et du Mbomou ont été interrogées dans l'étude socio-économique sur les besoins des femmes, organisée par l'ONG Internationale Mercy Corps, en collaboration avec la

Fédération nationale des éleveurs de Centrafrique (FNEC), a rapporté, en juillet, radio Linga FM de Bambari.

## Centrafrique: Préparation des législatives partielles

Le Ministère de l'Administration du territoire a annoncé, le 14 juillet 2011, la mise en place d'un Comité transitoire des élections.

Ce comité transitoire a pour objectif de préparer la création du Secrétariat permanent des élections, l'institution qui doit remplacer l'actuelle Commission Electorale Indépendante (CEI). L'organe transitoire aura pour objectif principal d'organiser les élections législatives partielles prévues à la suite de l'annulation de certains scrutins législatifs par la Cour Constitutionnelle après les votes de janvier et mars dernier.

## les deux journalistes sont libres



E. Cyrus Sandy et Faustin Bambou

Ils sont relaxés et devront verser une amende de 300 000 francs CFA (environ 461 euros) chacun à titre de dommages et intérêts. C'est le verdict du procès Ministère Public contre **Faustin Bambou** et **Emmanuel Cyrus Sandy**, respectivement Directeur de publication des journaux « **Les collines de l'Oubangui** » et « **Médias +** » poursuivis pour « incitation à la haine et atteinte à la sureté de l'Etat ».

Au nombre des actions de solidarité en leur faveur, on retiendra aussi celle du Bureau Intégré des Nations Unies en Centrafrique (BINUCA). Le BINUCA avait eu des rencontres avec les autorités nationales.

Après leur libération, les deux journalistes ont tenu à remercier par écrit tous les bienfaiteurs ou toutes les bonnes volontés ayant contribué à leur libération.

Ils ont demandé aux institutions internationales partenaires un meilleur appui pour renforcer les capacités des hommes et femmes des Médias en Centrafrique en matière de déontologie et d'éthique journalistiques.

## BINUCA INFO

Une publication du Bureau Intégré des Nations Unies en Centrafrique

Coordination :

**Aïssatou Laba TOURE**

E-mail : tourea@un.org

Rédacteurs :

**Aïssatou Laba TOURE**

**Ousmane KABA**

**François HITAYEZU**

**Boris NGOUAGOUNI**

**Col. Aly M. CAMARA**

Photo

**Serge NYA-NANA**

PAO/DAO

**PROXI-TECH Service**

## Information Publique BINUCA